

2018-01

DÉPARTEMENT DU LOT
MAIRIE DE CARNAC-ROUFFIAC

AR PREFECTURE

046-214600603-20180406-2018_01-DE
Regu le 09/04/2018

*EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 AVRIL 2018*

Convocation le 30 mars 2018

L'an deux mil dix-huit, le six avril, à dix neuf heures et quarante minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Albert CASTADOT, Maire.

Étaient présents: Messieurs Patrick AMAT, Albert CASTADOT, Jean-Pierre GEORGEON, Charles HENRAS, Mathieu MOLINIÉ et Jean-Louis VENDRIES, Mesdames Jocelyne ANDRIEU, Catherine LESPIAU-HAUTESSERRE.

Étaient excusés: Anthony HENRAS, Laurent LAGARDE et Christelle SOUQUES-MIAN.

Secrétaire de séance: Patrick AMAT

**COMPTE ADMINISTRATIF, COMPTE DE GESTION ET AFFECTATION DU RÉSULTAT 2017
DU BUDGET PRINCIPAL**

Monsieur Jean-Pierre Georgeon, Adjoint au Maire présente le compte administratif 2017 de la commune et le compte de gestion 2017, ce dernier étant établi par la trésorerie de Puy L'Évêque

Le compte administratif et le compte de gestion du budget principal se résument ainsi (en Euros) :

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DÉPENSES OU DÉFICIT	RECETTES OU EXCÉDENTS	DÉPENSES OU DÉFICIT	RECETTES OU EXCÉDENTS	DÉPENSES OU DÉFICIT	RECETTES OU EXCÉDENTS
RÉSULTATS REPORTÉS		82 098.37		20 941.20		103 039.57
OP. DE L'EXERCICE	174 960.80	243 691.30	73 534.73	123 205.23	248 495.53	366 896.53
TOTAUX	174 960.80	325 789.67	73 534.73	144 146.43	248 495.53	469 936.10
RÉSULTAT DE CLÔTURE		150 828.87		70 611.70		221 440.57
RESTES A RÉALISER			147 853.48	67 143.00	80 710.48	
TOTAUX CUMULÉS	174 960.80	325 789.67	221 388.21	211 289.43	396 349.01	537 079.10
RÉSULTAT DÉFINITIF		150 828.87	10 098.78			+ 140 730.09

2018-01

AR PREFECTURE

046-214600603-20180406-2018_01-DE
Regu le 09/04/2018

Le conseil municipal,
Après avoir entendu ce jour le compte administratif et compte de gestion de l'exercice 2017
Statuant sur l'affectation du résultat cumulé d'exploitation,
Considérant les éléments suivant :

POUR MÉMOIRE

Résultat de fonctionnement antérieur reporté + 82 098.37€
Résultat d'investissement antérieur reporté + 20 941.20€

SOLDE D'EXÉCUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2017

Solde d'exécution de l'exercice + 49 670.50€
Solde d'exécution antérieur + 20 941.20€
Solde d'exécution cumulé + 70 611.70€

RESTES A RÉALISER AU 31/12/2017

Dépenses d'investissement - 147 853.48€
Recette d'investissement + 67 143.00€
- 80 710.48€

BESOIN DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2017

Rappel du solde d'exécution cumulé + 70 611.70€
Rappel du solde des restes à réaliser - 80 710.48€
Besoin de financement total - 10 098.78€

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT A AFFECTER

Résultat de l'exercice + 68 730.50€
Résultat antérieur + 82 098.37€
Total à affecter + 150 828.87€

AFFECTATION

1/ Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (compte 1068) 10 098.78€
2/Affectation complémentaire en réserves (compte 1068) 0€
3/Reste sur excédant de fonctionnement à reporter R002 140 730.09€

Conformément à la réglementation, Monsieur le Maire ne participe pas au vote et se retire de la salle du Conseil.

Le conseil municipal vote le compte administratif 2017 et affectation du résultat

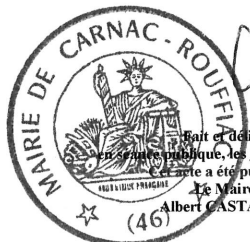
POUR: 7
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

Le conseil municipal vote le compte de gestion 2017

POUR: 7
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

Vote à l'unanimité

**A CARNAC-ROUFFIAC,
Le 6 avril 2018
Le Maire,
Albert CASTADOT**



Alontou

Alontou

